

Programme pHARe - pour les écoles

Objectif : Prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire, en assurant la protection et le bien-être des élèves.

Les 5 objectifs du programme pHARe

- **Prévenir** : sensibiliser et éduquer les élèves.
- **Former** : donner des outils à la communauté éducative.
- **Intervenir** : repérer et agir rapidement.
- **Associer les familles** : informer et accompagner les parents.
- **Mobiliser la vie de l'école** : intégrer le sujet dans les instances et projets.

La labellisation a faire chaque année

Chaque école complète la labellisation **chaque année** sur la plateforme pHARe.

Niveaux de labellisation :

- **Niveau 1** : Engagement — Mise en place des actions essentielles (obligatoire).
- **Niveau 2** : Approfondissement — Renforcement des actions + implication des familles.
- **Niveau 3** : Expertise — Politique structurée + travail approfondi sur le climat scolaire.

Ce que l'école doit mettre en place

Niveau 1 - Obligatoire

- Une équipe ressource (5 personnes minimum en circonscription pour les écoles).
- Journée Nationale Non au Harcèlement en novembre.
- Information des familles.

Niveau 2 - Pour aller plus loin

- 2e temps fort (ex : Safer Internet Day).
- Atelier parents (harcèlement / cyberharcèlement).
- 10h d'apprentissage annuelles auprès des élèves.
- Formation annuelle de l'équipe ressource.

Niveau 3 - Expertise

- 3 temps forts dans l'année.
- Travail structuré sur le climat scolaire.
- Un formateur climat scolaire identifié.
- Parents ambassadeurs associés.